

Championnat Régional Para Football Adapté Jeunes 10 à 21 ans



Mardi 5 avril 2022

A Stade Gaston Bonnet

All. des Sports, Rue de Longueville
62500 Saint-Omer



LIGUE SPORT ADAPTE DES HAUTS-DE-FRANCE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la reprise du Championnat Régional de Football pour les catégories 10/11 ans les 12/15 ans et les 16/20 ans, la Ligue Sport Adapté des Hauts de France et le club UPSO, vous invitent au 4EME plateau de l'année qui aura lieu :

Le mardi 5 avril 2022 de 9h30 à 15h15

A Stade Gaston Bonnet
All. des Sports, Rue de Longueville
62500 Saint-Omer

Les inscriptions sont à retourner avant le **28 mars 2022 (12h00)**. Les inscriptions reçues après cette date ne seront pas acceptées.

à la Ligue Sport Adapté
60, rue des Ravennes
59910 BONDUES
ou par e-mail : elliott.chretien@sportadapte.fr
07.82.18.82.38

*Jean-Noël DUCHATEL
Vice Président Chargé des Sports
de la LSA Hauts de France.*

60 Rue des Ravennes - 59910 BONDUES

✉ ffsacr16@wanadoo.fr

☎ 03 20 03 65 84

🌐 Site : <https://www.sportadapte-hautsdefrance.org>



LIGUE SPORT ADAPTE DES HAUTS-DE-FRANCE

PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h15-10h : Accueil et vérification des licences.

10h-12h30: Matches

13h15-15h30 : Reprise des matches

15H45 : Fin de la journée.

Pour des raisons d'organisation et en raison du nombre d'équipes engagées, il est impératif que chaque association ou établissement arrive aux horaires indiqués, sans quoi le match sera déclaré perdu.

- ✓ Il est demandé à chaque participant de ramener son pique-nique.
- ✓ La licence Sport Adapté compétitive en cours de validité est obligatoire. Il est impossible de prendre un pass sportif et de participer sans licence compétitive pour cette journée.
- ✓ Pour des raisons de sécurité, le port des protèges tibia est obligatoire. Merci de bien vouloir vous équiper.
- ✓ Le pass sanitaire vous sera demandés :

Preuve d'un schéma vaccinal complet :

La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

▪ **Test négatif** : test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h.

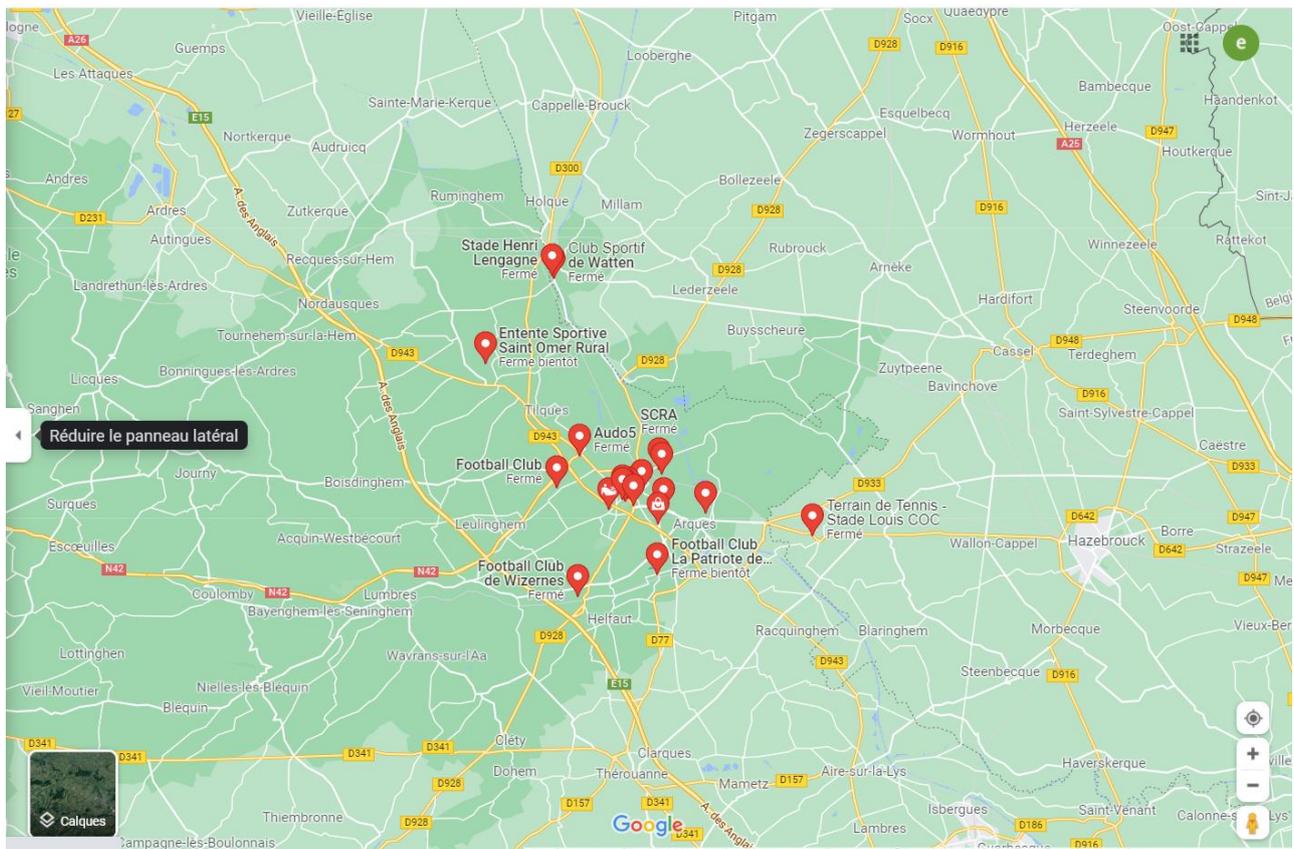
▪ **Test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19** : datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Chaque justificatif doit inclure un QR Code.

PLAN D'ACCES :

A Stade Gaston Bonnet

All. des Sports, Rue de Longueville
62500 Saint-Omer





PREVENTION SANITAIRE

« L'organisation est réalisée dans les conditions optimales dans la prévention du COVID pour Tous »

Ainsi :

L'étanchéité des groupes est assurée (parcours-sens de circulation- temps du repas).

Le port du masque est obligatoire et renouvelé chaque fois que nécessaire. La désinfection des mains avec une solution hydro alcoolique sera régulièrement proposée.

Les objets ou espaces communs seront nettoyés et assainis chaque fois que nécessaire avec un produit virucide.

Le Pass sanitaire sera obligatoire et à présenter à l'entrée du stade pour toutes personnes voulant y participer ou accompagner.